

ARRÊTÉ n° 25078901003
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2025-2026

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2025-2026, de :

Licence 1 Droit Accès Santé (LAS) est arrêtée comme suit :

En qualité de Président-e de la commission :
Aurelle Levasseur (EC)

En qualité de membres de la commission

Djamal Belhadj (EC)
Paul Chauvin (EC)
Marie Loison (EC)
Valérie Depadt (EC)
Anne Fauchon (EC)

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 mars 2025